



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

04/09/2018

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Vote
BEGUIER Jean-Noël	Membre			1	Non
BRISSET Jacques	Secrétaire Général Adjoint	1			oui
DEBORDES Joël	Membre			1	Non
CHEVALIER Patrick	Membre	1			oui
FLEURY Christophe	Trésorier Général			1	Non
GANDREUIL Benoit	Membre	1			oui
GOLAB Fabien	Membre	1			oui
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1			oui
GUILLOTEAU Patrice	Membre	1			oui
LORIOU David	Secrétaire Général	1			oui
LORIOU Vincent	Président	1			oui
MARTINE Patrick	Trésorier Général Adjoint	1			oui
TRILLET Christophe	Vice-Président			1	Non
Invités					
CREON Florence	Salariée			1	
GRIFFAULT Pascal	Salarié			1	

Vincent LORIOU ouvre la réunion à 20h00 et remercie tous les élus pour leur présence à ce nouveau comité directeur saison 2018-2019 et souhaite une bonne rentrée pongiste à tous puis travail collégial, cohérent pour le bien du tennis de table en Deux-Sèvres.

Il présente la liste des membres excusés

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (9 voix / 13, quorum 5/ 13).

Approbation de l'ordre du jour

Le président expose l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

1 - Validation des comptes rendus du comité directeur du 4 juin et 23 juin 2018

David LORIOU, Secrétaire Général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur les comptes rendus du comité directeur du 4 juin et 23 juin 2018. David LORIOU soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué : 8 pour, 0 contre, 0 abstentions, 0 refus de vote.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

04/09/2018

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

2 - Validation du compte rendu de l'Assemblée générale du 23 juin 2018

David LORIOU, Secrétaire Général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur le compte rendu de l'assemblée générale du comité en date du 23 juin 2018. Ce compte rendu sera soumis à l'assemblée générale du 8 septembre 2018

David LORIOU soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué : 8 pour, 0 contre, 0 abstentions, 0 refus de vote.

3 – Cooptation de M. LEROY Stéphane

Vincent LORIOU demande que M. LEROY Stéphane, du club de BRÉTIGNOLLES, puisse être coopté pour la saison 2018-2019 avant son élection lors de l'Assemblée générale de juin 2019.

Un vote à bulletin secret est effectué : 8 pour, 0 contre, 0 abstentions, 0 refus de vote.

M. LEROY Stéphane est coopté au sein du comité directeur.

4 - Situation financière saison 2017-2018

Vincent LORIOU, en l'absence de Christophe FLEURY fait un état des finances au jour d'aujourd'hui pour ce début de saison 2018-2019.

La ligue a reversé les droits de reversion des réaffiliation des clubs.

Vincent LORIOU attire l'attention sur le budget prévisionnel 2018-2019 qui sera difficile à tenir du fait que 14 équipes de championnat ne se sont pas réengagées, soit une perte d'environ 840 €.

5 - Bilan et compte de résultat 2017-2018

En l'absence de Christophe FLEURY, Vincent LORIOU et Patrick MARTINE font un état du bilan et compte de résultat financier pour la saison 2017-2018.

Confirmation du déficit du comité départemental de l'ordre de 5 226 €.

Les charges constatées sont maîtrisées tandis que les produits sont en diminution de près de 7500 € (diminution des subventions d'exploitation de 3500 €, diminution de la gestion courante de 2000 € [licenciement, activités sportives], diminution des produits exceptionnels de 200€ [livre]).

Vincent LORIOU rappelle aux membres du comité directeur que la situation financière est très très préoccupante, voir catastrophique et que des décisions devront être prises avant la fin de l'année sportive 2018-2019.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

04/09/2018

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

6 - Finance : outils pour les clubs Commission finance

Patrick MARTINE présente aux membres du comité directeurs un outil financier permettant aux clubs de calculer au plus juste leurs prix de licences.

Outil qui sera présenté à l'assemblée générale du 8 septembre et qui sera mis sur le site du comité afin que les clubs se l'approprient.

7 - État généraux du tennis de table en Deux-Sèvres

8 septembre : Assemblée Générale nouvelle formule avec pour but :

- Donner une nouvelle image du comité en créant une dynamique clubs/CD79 (parole donnée aux dirigeants)
- Bilan et compte rendu financier saison 2017-2018.
- Signature charte avec le CDOS.
- Tables rondes avec rapporteur désigné pour chaque table.
 - Finances/ Communication interne
 - Compétitions/réformes
 - Structures techniques

Restitution des ateliers par les rapporteurs

8 - Règlement compétitions vétérans

Benoit GANDREUIL fait une présentation du nouveau règlement du championnat par équipes vétérans puis du règlement Vétérans individuel.

Après discussion, des modifications sont demandées pour le règlement vétérans individuel. Le règlement définitif sera voté lors du prochain comité directeur du 12 novembre 2018.

Le règlement du championnat par équipes vétérans est adopté pour la saison 2018-2019. Ce dernier sera mis sur le site du comité et diffusé aux clubs.

9 - Informations et Questions diverses

- Convention

Réception d'un message du Président de la ligue pour la mise à disposition de Pascal GRIFFAULT pour le Pôle espoir de Niort sur 35 jeudis et 8 conseils de classes pour une recette d'environ 3 500 € pour le comité départemental. La convention a été rédigée sur le même format que celle de 2017-2018.

Les membres du comité directeur approuvent cette mise à disposition pour la saison 2018-2019.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

04/09/2018

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

- Organisation d'un co-voiturage club pour AG ligue du 17 novembre

Le comité départemental a reçu un courriel du Président du club de Saint Léger de Montbrun pour que le comité départemental organise un co-voiturage pour l'assemblée générale de la ligue du 15 septembre.

Une étude a été effectuée par Patrice GUILLOTEAU et notamment :

La location d'un minibus 8 places coûte 128 € pour le minibus, auquel il faut ajouter 50€ de carburant avec une caution 200 € pour la location (à prévoir pour le comité), soit un coût proposé pour un covoiturage à 25 € par club.

Quid des autres clubs ?

Les membres du comité directeur décident de ne pas donner suite à la demande du Président du club de Saint Léger de Montbrun.

- Communication interne du comité

Patrick Martine informe le comité directeur de l'état d'avancée des travaux sur la communication interne. Communication plus formelle et mieux adaptée aux différentes demandes des clubs et élus.

- Calendrier général du comité

Patrick Martine informe le comité directeur de l'état d'avancée du calendrier de travail des salariés et des réunions des différentes commissions.

- Titre par équipes

Vincent LORIOU attire l'attention sur l'application de l'article **II.125 - Attribution des titres et journée de barrages**

A l'issue du déroulement des poules, une "journée des titres" et ou de barrages peuvent être organisées. Ne peuvent disputer les titres que des joueurs ayant participé à au moins deux rencontres dans la phase précédente dans cette équipe et qualifiés pour cette équipe.

Une information sera faite rapidement auprès des clubs

- Comités directeurs :

Les dates des prochains comités directeurs :

- Lundi 12 Novembre 2018, Lundi 19 Janvier 2019, Lundi 11 Mars, Lundi 8 Avril 2019, Lundi 13 Mai 2019, Lundi 3 Juin 2019

Les dates des autres réunions

- La date de l'Assemblée Générale est le 15 juin 2019

Fin de la réunion à 22h15.

Le Président
Vincent LORIOU

Le Secrétaire Général
David LORIOU

Le Secrétaire Général adjoint
Jacques BRISSET